

Cristiani ne donne que cette seule phrase : " Pour donner au futur collège les ressources nécessaires, le Souverain Pontife transféra à la Compagnie les possessions des prémontrés de Marsen dont la communauté était comme tant d'autres, en voie de dissolution. " (p. 155. Voy., p. 157). Mais, la bonne renommée dont l'auteur jouit en matière d'histoire religieuse du XVI^e siècle, suffit pour garantir la haute valeur de son étude. Aussi bien, l'on ne trouvera pas d'ouvrage donnant en un coup d'œil aussi sûr et aussi clair, une vue d'ensemble méthodique et achevée sur la multiple activité de S. Pierre Canisius.

Dans toute bibliothèque prémontrée bien fournie, les ouvrages du R. P. Braunsberger et de M. l'abbé Cristiani revendiquent leur place.

Averbode.

Em. VALVEKENS, O. Praem.

* * *

H. Kissel, *Gottfriedus-Büchlein. — Lebensgeschichte des hl. Gottfried von Kappenberg, Gründer der Kirche zu Ilbenstadt.* 3^e Aufl. Mainz, Druckerei Lehrlungshaus, [1925].

Dit boekje beoogt geen wetenschap, veeleer geestelijke stichting. Het brengt nochtans over de vereering van den stichter van Kappenberg en Ilbenstadt bijzonderheden en documenten welke men te vergeefs elders zou zoeken, alsook een rijk materiaal aan platen betreffend de twee gezegde kloosters. Daarom weze er hier op gewezen.

J. E.

* * *

H. Dieckmann, S. J., *De Ecclesia. Tractatus historico-dogmatici.* Tom. I, in-8°, XVIII et 554 pp. Fribourg i. B., Herder, 1925. — 14 M.

Tel est le titre d'un élégant volume, dans lequel le R. P. Dieckmann livre au public ses cours d'Apologétique, donnés au collège de Valkenburg. Ce livre se propose comme un premier tome, auquel un deuxième, actuellement sous presse, devra faire suite.

L'auteur a voulu écrire un manuel d'Apologétique ou, comme lui-même préfère l'appeler, de théologie fondamentale, (pag. 1). Aussi est-ce bien pour ce motif que ces traités sont qualifiés d'historico-dogmatiques. Disons franchement qu'au premier coup d'œil ce qualificatif nous avait surpris ; et, de fait, il pourrait prêter à équivoque.

Come l'auteur nous en avertit dans sa préface, dans l'exposé de ses matières il se départit notablement des règles observées jusqu'à présent par la plupart de ses devanciers. Certaines parties, qu'on développait avec une ampleur particulière, n'obtiennent désormais qu'une place plutôt restreinte ; alors que d'autres, tenues pour secondaires, sont largement exposées.